

Marseille, le 5 mai 2022

**Monsieur Roland GIBERTI**  
Président du Conseil de Métropole  
Marseille-Provence  
BP 48014  
13567 MARSEILLE Cedex 02

N/REF. : PB/AM/GR/LC  
N° 17414/22/05/00212  
OBJET : Travaux avenue Clot Bey  
13008 Marseille

Monsieur le Président,

Nous souhaitons attirer votre attention sur des travaux de voirie en cours, avenue Clot Bey dans le 8<sup>e</sup> arrondissement.

Ces travaux ont été réalisés sans information préalable auprès de notre mairie de secteur et si les services de la Ville n'ont été destinataires des plans que fin avril, cela ne leur a pas permis d'émettre un avis consolidé ni donner la possibilité de nous les transmettre.

N'ayant été destinataires du plan que ce matin et après en avoir pris connaissance, nous avons demandé qu'un arrêté d'abrogation d'autorisation de travaux soit pris, pour permettre de faire l'objet d'une révision.

Conformément aux échanges que nous avons eus ensemble et avec les services métropolitains, nous demandons, pour tous les projets, l'intégration d'un itinéraire cyclable, la sanctuarisation des trottoirs et des dispositifs efficaces de réduction de la vitesse.

Sur le plan Clot Bey, nous validons les aménagements intérieurs au parc Borély mais pas les éléments extérieurs sur voirie, qui sont contraires aux besoins discutés en réunion en mairie de secteur. Aussi, nous vous demandons de revenir aux besoins exprimés et de mettre en œuvre les aménagements suivants :

- Une piste cyclable protégée au Nord (au lieu d'un élargissement du trottoir puisque celui-ci est déjà réglementaire) ;
- Une bande cyclable dessinée côté Sud ;
- La réalisation d'un dispositif de deux plateaux traversants (car les coussins proposés sont inefficaces), à l'endroit prévu pour le revêtement matricé ou en lieu et

place des deux dispositifs de coussins ;

- La protection des trottoirs par des potelets ;

- L'amélioration de l'accessibilité à l'arrêt bus (déplacement ou amélioration de l'existant).

Nous vous remercions de votre attention à ces demandes de modification des plans dans les meilleurs délais, de façon à pouvoir achever les travaux, en pleine conformité avec les attentes des habitants.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.

**Anne MEILHAC**

*Adjointe au Maire des 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements  
Déléguée aux Mobilités, à la Voirie,  
aux Espaces Verts et à la Transformation  
de l'Espace public  
Conseillère Métropolitaine*



**Pierre BENARROCHE**

*Maire des 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements  
de Marseille  
Conseiller Municipal*

